



Procès verbal de la réunion des administrateurs 16 janvier 2008

77, rue Ste-Ursule

Étaient présents :

Jean Beauchesne
Roger Bertrand
Claudette Blais
Louis Germain
Denis L'Anglais
Almincar Rodriguez
Isabelle Roy
Véronyc Sansoucy

S'étaient excusés :

Étienne Berthold
Louise Gauthier

Était absent :

Clairmont Perreault

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2007.
3. Préparation de la réunion annuelle de l'Assemblée générale.
4. Priorisation des dossiers et attribution parmi les administrateurs.
5. Recrutement.
6. Varia
 - a) Fête de la musique

Louis Germain préside la réunion, qui débute à 17h30. Isabelle Roy agit comme secrétaire d'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Denis L'Anglais, appuyée par Roger Bertrand, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Adoption du procès verbal de la réunion du 20 décembre

Sur proposition de Claudette Blais, appuyée par Roger Bertrand, le procès-verbal est adopté.

3. Préparation de la réunion annuelle de l'Assemblée générale

Choix d'un président d'assemblée

Roger Bertrand propose Jacques Lamarche comme président de la réunion de l'Assemblée générale, proposition qui fait l'unanimité.

Louis Germain mentionne qu'au cas où M. Lamarche serait absent ou refuserait, Roger Bertrand ferait un excellent candidat. Cette proposition reçoit le consentement de tous et Roger Bertrand accepte.

Élections

Une discussion s'engage concernant le renouvellement des mandats des administrateurs en vue des élections. La majorité des administrateurs ont été élus l'an dernier et le mandat de plusieurs autres reconduit. Denis l'Anglais insiste sur le fait que le Conseil doit faire adopter toute modification au règlement concernant le statut d'administrateur avant les élections.

Isabelle Roy propose la candidature d'Élisabeth Farinacci comme administrateur. Elle juge qu'elle a le profil recherché pour cette fonction. La description du profil de cette dernière semble plaire aux membres présents. Louis Germain s'engage à la rencontrer pour valider sa candidature. Si elle se porte candidate, elle pourrait être élue lors de la prochaine assemblée générale.

Statut de membre et d'administrateur

Il est discuté et accepté que la condition obligatoire pour devenir administrateur soit le statut de membre régulier du CCVQ et que le statut de membre régulier soit conditionnel à la résidence dans le Vieux-Québec. Claudette Blais insiste sur le fait que la qualité d'un administrateur soit associée au fait qu'il soit résidant.

Les administrateurs conviennent qu'il serait souhaitable, afin d'atteindre l'objectif du CCVQ de favoriser la concertation entre les différents groupes d'intérêt du Vieux-Québec, qu'un maximum de cinq administrateurs soient élus parmi les membres exerçant leur métier ou profession dans le domaine institutionnel, culturel, commercial ou des affaires sur le territoire du Vieux Québec.

Denis L'Anglais est chargé de rédiger la proposition d'amendements aux règlements.

Rapport d'activité et bilan financier

Louis Germain se charge de préparer le rapport d'activité du CCVQ jusqu'au 31 décembre 2007. Isabelle Roy s'engage à produire le rapport financier.

4. Priorisation des dossiers et attribution parmi les administrateurs

Quelques membres du Conseil étant absents, il fut impossible d'attribuer tous les dossiers. Certains ont aussi été regroupés. Il est entendu de revoir ce point après l'élection des officiers. Il fut quand même discuté de leur ordre de priorité qui apparaît comme suit :

1. Hôtellerie illégale – LG+RB
2. Plan d'action du Plan directeur et plus immédiatement, plan de zonage
3. 400^e – RB
4. Famille et vie dans le Vieux-Québec – LGauthier
 - a) Conditions de vie
 - b) Accès à la propriété
 - c) Perception externe de la vie dans le Vieux-Québec
 - d) Qualité du commerce sur la rue St-Jean
5. Transports, déplacements et circulation
 - a) Autobus touristiques
 - b) Navette du Vieux-Québec
 - c) Prolongement de durée des parcomètres de 18h à 21h
 - d) Circulation lourde sur Dalhousie et alentours
6. Patrimoine – EB
 - a) Politique du patrimoine
 - b) Programmes de soutien financier aux propriétaires
7. Vie culturelle
8. Relations avec le Conseil de quartier, les commerçants et les institutions – LG
9. Bulletin annuel de la Ville et Opération vigie

Après discussion, les administrateurs conviennent de réfléchir à ces dossiers et de se les distribuer au plus tard lors de la réunion annuelle de l'Assemblée générale, le 22 janvier.

5. Recrutement

Les administrateurs s'entendent sur l'importance de hausser le nombre de membres du CCVQ. Des cahiers d'adhésion ont d'ailleurs été remis à la plupart des membres du Conseil afin de recruter quelques nouveaux membres. Les efforts ont porté fruit et de nouvelles candidatures se sont ajoutées.

Les membres du C.A. ont pour objectif de redynamiser le CCVQ par l'apport de nouveaux membres. Tous s'entendent sur le fait que la composition des membres doit

être variée et devrait idéalement se composer de résidants, de commerçants, de propriétaires et de membre d'institutions.

6. Varia

Fête de la musique

Les administrateurs n'ayant point pris connaissance de la documentation leur ayant été transmise à ce sujet, ils conviennent de communiquer leur opinion au président dans les trois jours.

Red Bull Crashed Ice

Les produits dérivés du Red Bull Crashed Ice sont actuellement en vente dans 3 boutiques du Vieux-Québec. Il fut proposé par Gestev au CCVQ d'offrir les produits aux résidants au prix coutant. Le Conseil entend refuser cette offre en raison des conflits d'intérêt qu'elle pourrait créer.

Denis L'Anglais, qui a reçu l'offre, se charge d'écrire une élégante lettre de refus.

Urbanopolis

Denis l'Anglais aimerait que le CCVQ réagisse à la production d'une maquette représentant le Vieux-Québec en 2108, vidé de ses résidants et ayant comme unique fonction le tourisme. Cette maquette futuriste est présentée dans le cadre de l'exposition *Urbanopolis* au Musée de la Civilisation.

Louis Germain signale qu'une réaction a déjà été publiée sur le site du CCVQ.

Il est proposé d'organiser une table ronde au Musée à ce sujet, auquel les citoyens seraient invités à venir débattre de la vision des jeunes créateurs. Le CCQV entend évidemment y faire valoir sa position.

Fin de la réunion : 19h00